

GERM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Lors de votre inscription, en langues et lettres modernes, orientation germaniques, vous aurez le choix de combiner deux langues germaniques parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide connaissance à la fois pratique et théorique des deux langues étudiées ;
- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et linguistique ;
- aurez eu la possibilité de réaliser un séjour à l'étranger.

Votre profil

Vous

- aimez les langues étrangères et découvrir d'autres cultures ;
- vous intéressez aux arts et lettres ; êtes fascinés par le fonctionnement des langues et de la communication ; appréciez la précision et la réflexion rigoureuse ;
- souhaitez acquérir un bagage culturel solide ;
- êtes créatif et voulez participer au développement de nouvelles idées.

... alors, les études en langues et lettres modernes, orientation germaniques sont faites pour vous!

Votre futur job

Les diplômés en langues et lettres modernes, orientation germaniques, travaillent dans «le monde des affaires» (management, gestion, administration, etc.) ; certains deviennent enseignants, éditeurs, traducteurs ou interprètes, d'autres journalistes ou correcteurs ; d'autres encore deviennent gérants, secrétaires de direction, libraires, conseillers juridiques, guides touristiques ou encore travaillent comme attachés dans les ministères ou des ONG.

D'autres encore se feraient un chemin dans le monde du spectacle, par exemple dans la dramaturgie.

Cette formation ouvre aussi la porte à maints emplois qui n'ont pas (encore) une étiquette officielle.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- l'apprentissage de deux langues modernes sous toutes leurs facettes ;
- l'étude approfondie de la culture, de la linguistique et de la littérature des deux langues étudiées ;
- une formation tournée vers la pratique des langues choisies : cours donnés dans les langues étudiées, cours spécifiques de compétences communicatives, exercices pratiques, laboratoires de langue, cours de conversation, nombreux outils multimédias, etc. ;
- un encadrement rapproché dans des auditoriums de taille restreinte ;
- la possibilité d'effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre des échanges Erasmus.

Votre parcours

Une fois diplômé de bachelier, vous poursuivrez votre formation par le [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#).

Votre diplôme de bachelier vous permettra également de vous orienter vers d'autres domaines de formation connexes (comme, par exemple, le [Master \[120\] en communication multilingue](#), le [Master \[120\] en linguistique](#), le [Master \[120\] en traduction](#) ou le [Master \[120\] en études européennes](#)).

Pour plus de renseignements, consultez la page « [Formations ultérieures accessibles](#) ».

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (35 crédits)

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavaliere Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haeperen Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Charlotte Koukolia (supplée Anne-Catherine Simon)	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐			X

o Un cours parmi : (2 crédits)

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck- Degueudre (supplée Geert Van Oyen)	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐	X		
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Geoffrey Legrand	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐	X		

o Travail de fin de cycle (5 crédits)

○ LLMOD1399	Travail de fin de cycle		FR [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐			X
-------------	-------------------------	--	-----------------------------	--	--	---

o Formation spécifique (115 crédits)

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LGERM1334	Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw	Stéphanie Vanasten	NE [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ LGERM1337	Taalbeheersing en taalvariatie van het Nederlands	Elisabeth Degand	NE [q1+q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐		x	
⊗ LGERM1335	Cultuur van het Nederlandse taalgebied <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Elies Smeyers	NE [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		x	x
⊗ LGERM1535	Hedendaagse culturele realiteiten in het Nederlandse taalgebied <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>		NE [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐		x	x
⊗ LGERM1503	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II	Philippe Hilgsmann	NE [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐			x
⊗ LGERM1533	Nederlandse taalkunde: syntaxis	Elisabeth Degand	NE [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐			x
⊗ LGERM1534	Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw	Stéphanie Vanasten	NE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			x

⊗ **Un cours parmi :**

L'étudiant qui, dans le troisième bloc, choisit 15 crédits dans les deux langues, complète son programme par un des deux cours suivants :

⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Amaury Dehoux (supplée Marta Sábado Novau)
-------------	--	---

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html>).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en droit (accès) [*prog-2023-minadroi*]
- > Mineure en études allemandes (*) [*prog-2023-minalle*]
- > Mineure en études anglaises (*) [*prog-2023-minangl*]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [*prog-2023-minanti*]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [*prog-2023-minarke*]
- > Mineure en langue et société chinoises [*prog-2023-minchin*]
- > Mineure en information et communication [*prog-2023-mincomu*]
- > Mineure en culture et création [*prog-2023-mincrea*]
- > Mineure en culture scientifique [*prog-2023-minculsts*]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [*prog-2023-mindd*]
- > Mineure en études européennes [*prog-2023-mineuro*]
- > Mineure en études françaises (*) [*prog-2023-minfran*]
- > Mineure en études de genre [*prog-2023-mingenre*]
- > Mineure en gestion (initiation) [*prog-2023-minogest*]
- > Mineure en études hispaniques (*) [*prog-2023-minhisp*]
- > Mineure en histoire [*prog-2023-minhist*]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [*prog-2023-minhuso*]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [*prog-2023-minislam*]
- > Mineure en philosophie [*prog-2023-minfilo*]
- > Mineure en études italiennes [*prog-2023-minita*]
- > Mineure en linguistique [*prog-2023-minling*]
- > Mineure en études littéraires [*prog-2023-minlitt*]
- > Mineure en études médiévales [*prog-2023-minmedi*]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [*prog-2023-minmpme*]
- > Mineure en musicologie [*prog-2023-minmusi*]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [*prog-2023-minneer*]
- > Mineure en droit (ouverture) [*prog-2023-minodroi*]
- > Mineure en économie (ouverture) [*prog-2023-minoeco*]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [*prog-2023-minori*]
- > Mineure en statistique et science des données [*prog-2023-mindata*]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [*prog-2023-minreli*]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [*prog-2023-minsoca*]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [*prog-2023-minsped*]
- > Mineure en sciences politiques [*prog-2023-minspol*]
- > Mineure en technologies numériques et société [*prog-2023-minstic*]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [*prog-2023-mintheo*]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [*prog-2023-minphis*]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues

GERM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure

GERM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FR [q2] [45h +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	--	---

o Travail de fin de cycle

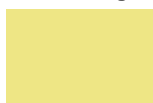
○ LLMOD1399	Travail de fin de cycle		FR [q1+q2] [1] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	--	---------------------------------------

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⊗ Études allemandes

⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Hubert Roland	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Ferran Suner Munoz	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LGERM1501	Deutsch IV	Ferran Suner Munoz	FR [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	FR [q1] [22.5h +5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Grazia Berger (supplée) Antje Büssgen Antje Büssgen	FR [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Études anglaises

⌘ LGERM1528

Current issues and trends in English linguistics

GERM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi00063 Tm [(informa

PÉDAGOGIE

La première année du programme de [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent une partie du premier quadrimestre et l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Outre les cours dispensés en plus grand groupe, et certains exercices pratiques donnés en groupes plus restreints, un tutorat assure également l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

